

Prison d'Embrun.

Lyon, le 2 Septembre, 1851.

113

CONSEIL DES PRUD'HOMMES

à Monsieur le Préfet du Rhône

Monsieur le Préfet

~~Vos serviteurs~~

Vos serviteurs soussignés membres du conseil de prud'hommes et délégués du même conseil, pour la fixation de l'impôt de la maison centrale d'Embrun; ayant été informés par voies indirectes mais sûres que conformément à vos ordres, une contre-enquête avait été faite et de laquelle il résulte non seulement une différence dans les prix indiqués par les soussignés, mais encore une accusation de partialité contre les ~~soussignés~~ susdits.



En conséquence, M^o Le Préfet, veuillez
ordonner une nouvelle enquête qui servira faite
simultanément par les deux hommes soupçonnés
et par M^o Moëuw. En procédant ainsi,
chacun faisant connaître réciproquement
les sources de ses renseignements formeraient
de tout un rapport invulnérable aux
soupçons de partialité.

Dans l'intérêt de la chose publique, et
pour la justification des soupçonnés M^o Le Préfet
voudra bien adhérer à la demande de
ceux qui ont l'honneur d'être,

Monsieur Le Préfet

Vos très humbles et
très obéissants serviteurs

Signé Charrier et Morel

